Grille de lecture

Les étiquettes ne sont pas exhaustives.
Se reporter systématiquement à la légende.
Au besoin, réaliser un zoom à partir
du document numérique.

N

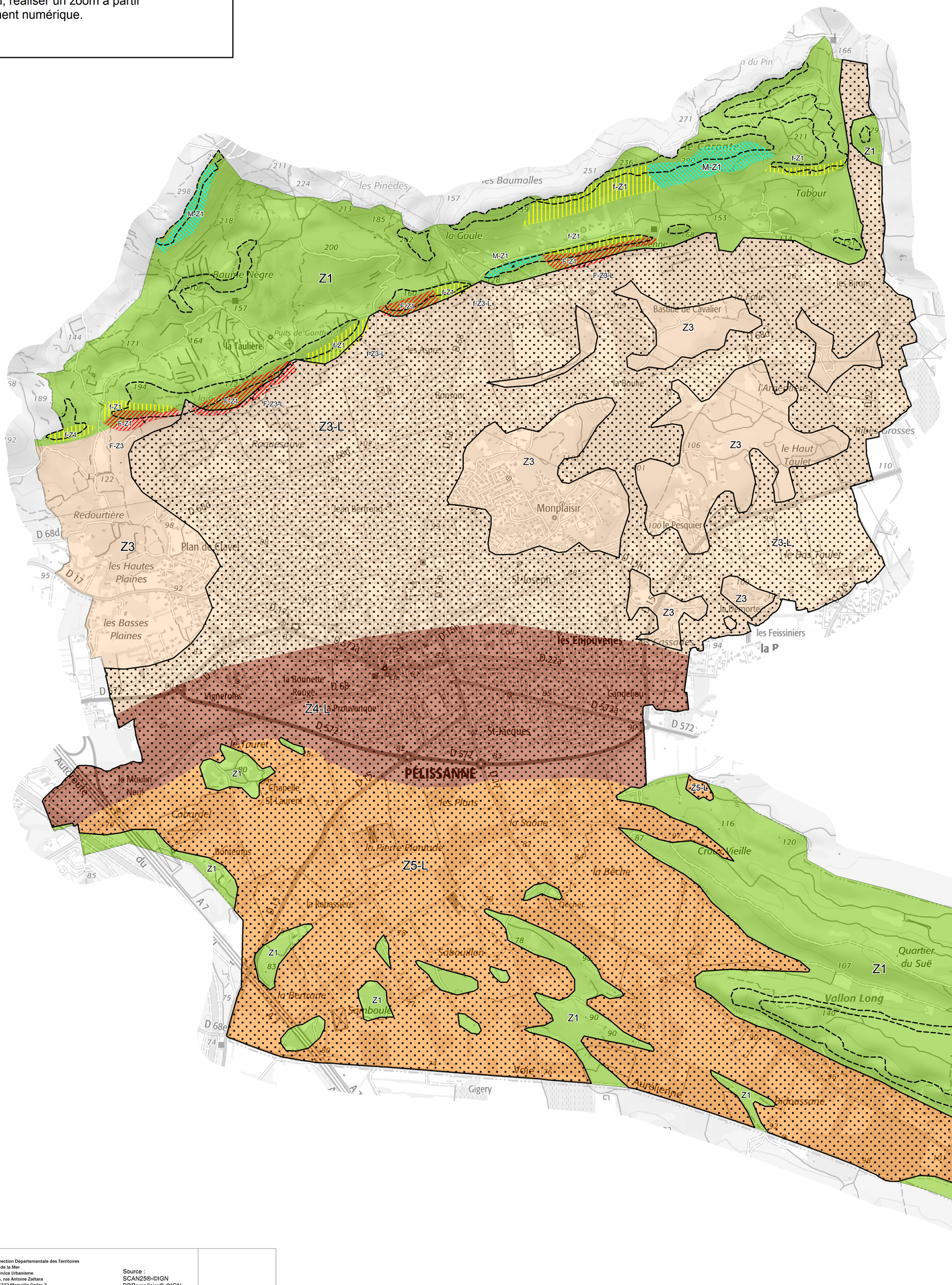

Direction Départementale des Territoires
et de la Mer
Service Urbanisme
16, rue Antoine Zattara
13332 Marseille Cedex 3

☎ 04 91 28 40 40
ddtm@bouches-du-rhone.gouv.fr

Source :
SCAN25®-©IGN
BDParcellaire®-©IGN
CEREMA, 2014
DDTM 13, Mars 2018

Approuvé par
arrêté préfectoral le
13 mars 2018

PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE
Direction départementale des Territoires et de la Mer

COMMUNE DE PELISSANNE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES (P.P.R)

SEISME
MOUVEMENTS DE TERRAIN

4-1 CARTE DES ALEAS

Echelle: 1/10 000
Format B1

Aléa sismique : Effets de site (Z)

- Zone Z1 : Rocher
- Zone Z3 : Bassin Miocène et Eboulis
- Zone Z4 : Alluvions de la Touloubre
- Zone Z5 : Colluvions indifférenciées

Zone à effet topographique potentiel

Aléa mouvements de terrain (Chutes de blocs)

- f : Faible
- M : Moyen
- F : Fort

Aléa liquéfaction

Modéré

0 250 500 750 1 000
Mètres

Echelle : 1/10 000
Format B1